

SERVICE DE SOUTIEN

pour les personnes en arrêt de travail vivant des difficultés de santé mentale

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal offre des services de soutien aux personnes en arrêt de travail vivant des problématiques de santé mentale.

Ces services visent à :

- soutenir la personne dans son rétablissement.
- outiller la personne pour face aux possibles obstacles du retour au travail
- établir les liens entre les différents acteurs impliqués (médecin, milieu de travail, assureur, s'il y a lieu).

CLIENTÈLE CIBLÉE

- Avoir 18 ans et plus.
- Être en arrêt de travail en raison d'une problématique liée à la santé mentale.
- Être disposée à s'engager dans un processus visant à retourner au travail. Ce retour doit être prévu dans un délai de 8 à 12 semaines.

LIEU

CLSC des Faubourgs, site Ste-Catherine
66, rue Ste-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K6

DÉROULEMENT

- Une évaluation personnalisée des besoins est réalisée avec la personne.

Selon les besoins, :

- une intervention individuelle en ergothérapie et/ou en travail social.
- une intervention de groupe axée sur le développement de stratégies de rétablissement.
- des services de soutien pour travailler avec les acteurs impliqués, selon le consentement de la personne.

INSCRIPTION :

► Pour les médecins

Vous devez remplir le *formulaire de référence aux guichets d'accès santé mentale* disponible sur Internet et le transmettre par télécopieur au : 514 847-9456.

► Pour la population

Vous devez **obligatoirement** être référée par un médecin, l'accueil psychosocial (CLSC), un professionnel de la santé ou un intervenant d'un organisme communautaire. Un formulaire intitulé *formulaire de référence aux guichets d'accès santé mentale* doit être transmis par télécopieur au : 514 847-9456.

QUESTION ?

Pour toute question, veuillez contacter l'équipe du Guichet d'accès santé mentale du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal au 514 527-9565, poste 3440.